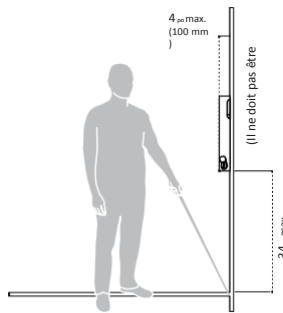


## Accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les installations sanitaires

Puisque le sèche-mains Airblade 9kJ est principalement installé dans les installations sanitaires, il doit être conforme à au moins deux exigences en matière d'accessibilité. Selon la première, l'appareil doit être installé dans un endroit accessible, mais ne pas dépasser dans un espace accessible qui doit être libre de tous articles, comme une porte, un évier, un cabinet d'aisances, un urinoir ou une poubelle fixe. La deuxième exigence concerne la hauteur de montage relativement aux exigences de portée et d'espace pour utiliser l'appareil en soi. Les codes provinciaux ou locaux peuvent comporter des normes d'accessibilité plus exigeantes lorsque l'établissement est une nouvelle construction ou est rénové. Pour qu'une salle de toilettes soit considérée comme accessible, elle doit comporter une entrée accessible, un espace de virage accessible et au moins un type de distributeur et d'appareil accessibles de chaque sorte. Le sèche-mains Airblade 9kJ peut constituer une unité murale semblable à un distributeur de serviettes.

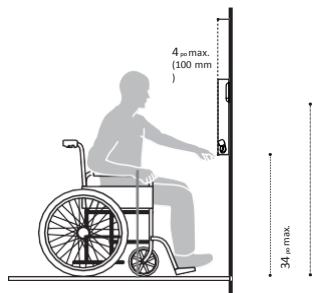
### Dégagement pour les unités murales en saillie :

**Le sèche-mains Airblade 9kJ dépasse de moins de 4 pouces du mur.** Les objets qui dépassent de moins de 4 po (100 mm) du mur doivent être montés sur le mur de façon à ce qu'une partie de l'objet soit plus bas que 27 po (685 mm) à partir du sol afin d'être dans la portée de la détection de la cane déterminée par les normes ADA. En raison de la conception du sèche-mains Airblade 9kJ, il ne présente aucune protubérance de plus de 4 po du mur et aucune dans la zone de la portée de détection de la cane.



### Extension :

On détermine souvent, dans les concepts des codes d'accessibilité, le problème des personnes en position assise dans une chaise roulante, ce qui limite naturellement la hauteur et la profondeur de leur portée. En raison de sa conception, la seule façon d'utiliser le sèche-mains Airblade 9kJ consiste à l'approcher de l'avant, ainsi, les normes d'approche de côté ne s'y appliquent pas.



### Extension au-dessus d'un obstacle :

L'espace libre devant l'appareil devrait être d'un minimum de 30 po de largeur par 48 po de longueur. Cet espace peut dépasser dans une voie de circulation, mais ne peut dépasser sur les autres zones d'accessibilité exigées, par exemple, un lavabo dans une salle de bain ou plus d'une personne peut aller en même temps. Pour les salles de bain pour une seule personne à la fois, il est possible qu'il dépasse dans la zone d'accessibilité.

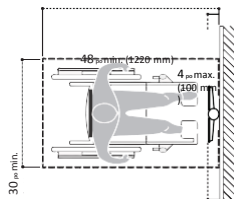


Tableau sur l'installation du Dyson Airblade 9kJ dans un endroit accessible :	Oui/Non	Conforme
L'espace libre du plancher devant l'appareil est-il libre de 30 po sur 48 po?	Oui	Oui
La portée dépasse-t-elle 40 po au maximum au-dessus de la surface du plancher?	Non	Oui
Le sèche-mains est-il monté à une hauteur où il est considéré comme un objet protubérant?	Non	Oui
Le devant de l'appareil dépasse-t-il de plus de 4 po dans la voie d'accès lorsqu'il est bien monté?	Non	Oui
L'appareil offre-t-il l'accès libre adéquat de 9 po?	Oui	Oui

## Conclusion

Selon notre évaluation des données fournies par Dyson pour le sèche-mains Airblade 9kJ, il semble que s'il est bien monté selon les recommandations du fabricant en ce qui concerne la hauteur et si le concepteur de la pièce permet un accès libre pour l'approche frontale, alors l'appareil sera conforme avec les exigences d'accessibilité.